

La Stratégie de développement économique du Canada rural :

Rapport d'étape
d'août 2021



La présente publication est disponible sur demande, dans des formats accessibles.

Personne-ressource :

Infrastructure Canada

180, rue Kent, bureau 1100

Ottawa (Ontario) K1P 0B6

Ligne d'information nationale sur l'infrastructure : 613-948-1148

Numéro sans frais : 1-877-250-7154

ATS : 1-800-465-7735

Courriel : infc.info.infc@canada.ca

Cette publication est disponible aux adresses suivantes : <https://www.infrastructure.gc.ca/rural/cenred-fra.html>.

Autorisation de reproduction

À moins d'indication contraire, l'information contenue dans cette publication peut être reproduite, en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit, sans frais et sans autre permission d'Infrastructure Canada, pourvu qu'une diligence raisonnable soit exercée afin d'assurer l'exactitude de l'information reproduite, qu'Infrastructure Canada soit mentionné comme organisme source et que la reproduction ne soit pas présentée comme une version officielle, ni comme une copie faite en collaboration avec Infrastructure Canada ou avec son consentement.

Pour obtenir l'autorisation de reproduire l'information contenue dans cette publication à des fins commerciales, veuillez faire parvenir un courriel à infc.info.infc@canada.ca.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par la ministre du Bureau de l'Infrastructure du Canada, 2021.

No de catalogue T94-31/2021F-PDF

ISBN 978-0-660-39900-3

Also available in English under the following title: Canada's Rural Economic Development Strategy: Progress Report August 2021.

Les lieux : Construire les communautés rurales	Les gens : Appuyer les canadiens ruraux	Les partenariats : Travailler mieux ensemble
<ul style="list-style-type: none"> • Étendre les services Internet haute vitesse et mobiles 	<ul style="list-style-type: none"> • Aider les nouveaux arrivants dans les communautés rurales 	<ul style="list-style-type: none"> • Intégrer les perspectives rurales dans les politiques et les décisions fédérales
<ul style="list-style-type: none"> • Moderniser les infrastructures et améliorer la résilience aux changements climatiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Construire des logements abordables et investir dans le transport publique 	<ul style="list-style-type: none"> • Travailler horizontalement afin d'améliorer l'accessibilité aux programmes et services fédéraux
<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les économies locales et appuyer les entreprises touchées par la pandémie 	<ul style="list-style-type: none"> • Aider les femmes à retourner au marché du travail et investir dans l'éducation préscolaire et les services de garde 	<ul style="list-style-type: none"> • Veiller à ce que les investissements fédéraux bénéficient aux communautés rurales



INTRODUCTION:

Les collectivités rurales contribuent à environ 30 % du produit intérieur brut du Canada, avec 220 000 entreprises représentant près de 17 % des employeurs du pays. Lorsque les collectivités rurales et les Canadiens des régions rurales réussissent, c'est le Canada au complet qui devient plus fort. Il est plus important que jamais, alors que le Canada continue de lutter contre la pandémie de COVID-19 et commence à s'en remettre, que les communautés rurales soient des endroits forts, dynamiques et inclusifs où il fait bon vivre.



En juin 2019, le gouvernement du Canada a publié Possibilités rurales, prospérité nationale : une stratégie de développement économique du Canada rural, le premier document fédéral complet à fournir une feuille de route à l'appui des collectivités rurales. Cette stratégie complète le plan du gouvernement du Canada pour faire croître la classe moyenne, renforcer l'économie, faire progresser la réconciliation avec les peuples autochtones et appuyer la diversité et l'inclusion partout au pays.

Le présent document fait le point sur les progrès réalisés à ce jour en ce qui concerne les principales priorités définies dans la Stratégie. Depuis 2015, les investissements dans les régions rurales du Canada ont amélioré la qualité de vie et aidé les économies rurales à se diversifier et à être concurrentielles dans un monde en évolution, notamment par les moyens suivants :

- l'élaboration de la première stratégie de connectivité Internet du Canada, qui comprend un financement fédéral de plus de 7,2 milliards de dollars et permettra à 98 % des Canadiens mal desservis d'avoir accès à des vitesses à large bande d'ici 2026, tandis que le reste sera connecté d'ici 2030;
- l'investissement de plus de 14 milliards de dollars dans l'infrastructure des collectivités rurales afin d'assurer une meilleure sécurité alimentaire, une infrastructure routière, aérienne et maritime plus fiable, des sources d'énergie plus efficaces et plus fiables, et de meilleures installations d'éducation et de santé;
- aider à résoudre les problèmes de logement en construisant ou en rénovant plus de 9000 unités de logement abordable dans les communautés rurales et autochtones;
- investir plus de 890 millions de dollars dans 34 projets qui permettront de faire face aux changements climatiques et d'en atténuer les effets dans les collectivités rurales, ce qui contribuera à assurer la sécurité des résidents et l'ouverture des entreprises, ainsi qu'à améliorer la gestion de l'environnement;



- mettre en œuvre des programmes et des politiques conçus à l'appui d'économies rurales plus fortes et plus diversifiées, notamment en investissant dans les services de garde d'enfants, en appuyant les petites et moyennes entreprises locales et en mettant en place des programmes visant à attirer les nouveaux talents dans les petites collectivités.

Dans le cadre de sa Stratégie de développement économique rural, le gouvernement du Canada travaille en étroite collaboration avec les collectivités rurales afin de tirer parti des investissements existants et de déterminer les améliorations qui pourraient être apportées aux programmes, aux politiques et aux investissements futurs dans l'intérêt des collectivités rurales. Il s'agit d'un plan à long terme qui contribuera à bâtir des collectivités rurales plus fortes et plus dynamiques d'un océan à l'autre, tout en permettant de relever les défis urgents à court terme.

En mars 2020, la pandémie de COVID-19 a perturbé tous les aspects de la vie quotidienne. Au plus fort de la crise, au printemps 2020, l'économie canadienne accusait une perte de plus de 329 000 emplois en région rurale. L'Enquête canadienne sur la situation des entreprises de Statistique Canada a révélé que, par rapport aux entreprises en milieu urbain, les entreprises rurales sont deux fois moins nombreuses à réaliser plus de 30 % de leurs ventes en ligne (4,2 % contre 8,9 % en 2019; 6,3 % contre 13,2 % en 2020). L'augmentation du coût des intrants était la préoccupation la plus courante des entreprises rurales pendant la pandémie, 40 % d'entre elles faisant état de cet obstacle, soit près du double par rapport aux entreprises urbaines.

Dans sa réponse face à la COVID-19, le gouvernement du Canada a tenu compte des besoins et des expériences des Canadiens des régions rurales. De nouvelles initiatives, dont le Fonds d'aide et de relance régionale (FARR), ont été lancées, et des changements ont été apportés aux programmes fédéraux existants afin de veiller à ce qu'ils répondent aux besoins des régions rurales. Un financement souple a été octroyé pour les projets de connectivité mobile par l'intermédiaire du nouveau volet Résilience à la COVID-19 du Programme d'infrastructure Investir dans le Canada. Un financement supplémentaire de 2,2 milliards de dollars a été accordé aux municipalités par l'intermédiaire du Fonds pour le développement des collectivités du Canada (anciennement le Fonds de la taxe sur l'essence).

Dans les prochaines années, le gouvernement du Canada maintiendra son engagement envers des collectivités rurales fortes et résilientes, et il continuera de réaliser des investissements stratégiques dans les priorités déterminées par les collectivités rurales comme étant essentielles à leur développement économique et à leur succès.

Améliorer la connectivité pour les Canadiens vivant en région rurale

Tous les Canadiens, peu importe où ils vivent, ont besoin d'un accès à des connexions Internet haute vitesse et mobile fiables et abordables. Dans une écrasante proportion, les collectivités rurales et éloignées ont indiqué que la difficulté à avoir accès à un service Internet haute vitesse abordable constituait le principal obstacle à leur croissance économique. De plus, l'absence de connectivité mobile et les lacunes des réseaux cellulaires continuent à placer les gens dans des situations où, en cas de besoin, ils n'ont aucun moyen d'appeler à l'aide. La Stratégie canadienne pour la connectivité permet au gouvernement du Canada de fournir à tous les Canadiens un accès abordable à un service Internet haute vitesse, quel que soit leur lieu de résidence.

En 2019, seulement 46 % des ménages en milieu rural avaient accès à des vitesses Internet de 50 mégabits par seconde (Mbit/s) en aval et de 10 Mbit/s en amont (50/10 Mbit/s), comparativement à 99 % des ménages situés dans les centres urbains. Depuis 2015, le gouvernement du Canada a débloqué plus de 7,2 milliards de dollars pour combler cet écart inacceptable dans le service. À ce jour, les investissements fédéraux appuient 367 projets d'accès à Internet à bande large qui fourniront une connexion à 957 000 ménages partout au Canada. De ce nombre, 132 projets sont déjà en ligne et fournissent un service à 175 000 ménages, et l'on prévoit que 260 000 autres ménages seront connectés d'ici la fin de l'année.



À l'appui de ces objectifs, le gouvernement a lancé en novembre 2020 le Fonds pour la large bande universelle afin d'offrir un accès à Internet haute vitesse aux collectivités rurales et éloignées. Le Fonds pour la large bande universelle, qui s'élève en date du budget de 2021 à 2,75 milliards de dollars, permettra de connecter 98 % des Canadiens à Internet haute vitesse d'ici 2 026 et 100 % de la population canadienne d'ici 2030. Le Fonds pour la large bande universelle inclut un volet de réponse rapide, doté d'un budget allant jusqu'à 150 millions de dollars, pour des projets pouvant être déployés rapidement. Dès la date de ce publication, des projets sont en cours à travers tout le pays.

Le gouvernement du Canada s'efforce de veiller à ce que les collectivités autochtones puissent également bénéficier de la même connexion. Au 31 mars 2021, le financement fédéral consacré à l'infrastructure à large bande en milieu autochtone depuis les sept dernières années avait permis d'améliorer la qualité de la connexion pour 31 000 foyers autochtones, et on prévoit qu'il sera possible de connecter un total de 83 000 foyers.

Le problème des lacunes en matière de téléphonie cellulaire entre les communautés est également reconnu dans le rapport de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. Le Fonds pour la large bande universelle s'attaque à ce problème en prévoyant 50 millions de dollars pour des projets de téléphonie cellulaire qui bénéficieront aux peuples autochtones. Cet investissement est essentiel pour que les femmes (et en particulier les femmes autochtones) dans une situation où elles ne sont pas en sécurité puissent appeler à l'aide et recevoir les services dont elles ont besoin pour assurer leur sécurité. Ainsi, en avril 2021, le gouvernement du Canada a annoncé son partenariat avec le gouvernement de la Colombie-Britannique et Rogers Communications pour fournir une couverture mobile à 100 % le long de la Route des pleurs. Un investissement fédéral pouvant atteindre 2,25 millions de dollars pour ce projet permettra de construire 12 nouvelles stations cellulaires entre Prince Rupert et Moricetown. Ces stations permettront d'éliminer toutes les lacunes en matière de connectivité le long de la route 16 d'ici octobre 2022. Cette amélioration du service cellulaire constituera une mesure de sécurité importante pour les voyageurs.

#PossibilitésRurales

Maintenant que la construction de l'infrastructure à large bande dans le comté de Norfolk, en Ontario, est terminée, plus de 900 résidents et entreprises locales ont accès à une connexion Internet rapide et fiable. Les gouvernements du Canada et de l'Ontario ont chacun engagé 690 000 \$ pour financer l'expansion du réseau à large bande afin de créer davantage de possibilités économiques et éducatives dans les régions rurales, éloignées et mal desservies du comté. Les contrats d'extension des services à large bande par fibre optique dans la collectivité ont été attribués par Southwestern Integrated Fibre Technology (SWIFT) Inc., une société à but non lucratif créée par des municipalités locales pour s'occuper de la connectivité dans le sud-ouest de l'Ontario. À ce jour, plus de 3 190 ménages et entreprises du sud-ouest de l'Ontario ont reçu un accès à une connectivité à large bande améliorée grâce à SWIFT.



Construire et rénover les infrastructures pour des collectivités plus fortes

Un Canadien sur cinq vit dans des collectivités rurales qui représentent 98 % de la masse terrestre du Canada. Souvent, en raison des longues distances par rapport aux centres urbains et du terrain difficile, les infrastructures rurales, notamment les routes, les réseaux électriques, les stations de traitement de l'eau et les bâtiments communautaires, sont proportionnellement plus coûteuses à construire et à entretenir que les infrastructures urbaines. Le plan Investir dans le Canada permet de réaliser des investissements par l'intermédiaire de programmes administrés par plus de 20 ministères et organismes fédéraux, en étroite collaboration avec les provinces, les territoires, les municipalités et les peuples autochtones. Plusieurs de ces investissements profitent aux Canadiens des régions rurales, comme les plus de 4 000 km de routes nouvelles ou réparées qui ont été financés dans le cadre du plan depuis 2015.

Dans le cadre du plan Investir dans le Canada, le programme d'infrastructure Investir dans le Canada comprend des fonds qui profitent aux collectivités rurales, notamment grâce à 1 962 projets allant de la construction et de la modernisation d'usines de traitement des eaux usées financées par le volet Infrastructures vertes à la construction de centres sportifs et récréatifs communautaires financée par le volet Infrastructures communautaires, culturelles et récréatives. De plus, pour répondre aux besoins particuliers des collectivités rurales et nordiques en matière d'infrastructure, le volet Infrastructures rurales et nordiques (VIRN) prévoit 2,4 milliards de dollars, dont 400 millions de dollars par l'entremise du Fonds pour l'énergie dans l'Arctique. Ce financement tient compte des priorités très variées des petites collectivités rurales et éloignées en matière d'infrastructure. À ce jour, plus de 1,1 milliard de dollars ont été fournis dans le cadre du VIRN pour 410 projets visant à améliorer la sécurité alimentaire; à rendre les infrastructures routières, aériennes et maritimes plus fiables; à améliorer la connectivité à large bande; à fournir une énergie plus efficace et/ou plus fiable, et à améliorer les installations d'éducation et de santé.

Créer des options de logement abordables et appropriées

Dans les régions rurales du Canada, 24 % des résidents sont incapables de trouver un logement locatif abordable et de qualité, un chiffre qui représente le double de la moyenne nationale. Le logement communautaire est également important dans les collectivités



rurales, étant donné que les possibilités d'inciter les promoteurs privés à intégrer des habitations à loyer modéré dans leurs projets y sont moins nombreuses que dans les zones urbaines. Les économies locales requièrent également des options de logement adéquates afin d'attirer et de conserver des travailleurs et de soutenir l'investissement des entreprises.

Dans le cadre du Plan Investir dans le Canada, les Canadiens vivant au sein de collectivités de moins de 10 000 habitants ont bénéficié de la construction de plus de 4 300 logements abordables depuis 2015.

Le programme de logement rural et autochtone est conçu pour aider les familles à faible revenu de régions rurales à obtenir un logement locatif convenable, adéquat et abordable. En date du 31 décembre 2020, la SCHL a engagé plus de 8 millions de dollars pour venir en aide à plus de 2 400 ménages.

Au 31 mars 2021, dans le cadre de la stratégie nationale sur le logement, des engagements ont été pris par l'intermédiaire du Fonds national de co-investissement dans le logement, de l'initiative Financement de la construction de logements locatifs et de l'Initiative pour la création rapide de logements, relativement à la construction de 2 270 logements dans des régions rurales, dont 1 950 sont des logements abordables. Au total, cela représente un engagement commun de près de 400 millions de dollars.

Au total, dans l'ensemble des programmes gouvernementaux, plus de 14 000 logements ont été construits ou rénovés dans les communautés rurales depuis 2015.

Accroître la résilience climatique des régions rurales

Les collectivités rurales sont extrêmement vulnérables à l'intensification des phénomènes météorologiques et des catastrophes naturelles comme les feux de forêt incontrôlés et les inondations qui sont tous deux associés au changement climatique. Il s'agit de petites collectivités disposant de peu de ressources pour la gestion des catastrophes, et de nombreux résidents vivent et travaillent en étroite symbiose avec leur milieu naturel.

Le gouvernement du Canada offre des programmes de financement pour aider les collectivités rurales à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à gérer les risques croissants liés aux dangers naturels, comme les inondations, les feux incontrôlés et les sécheresses. Dans le cadre du Fonds d'adaptation et d'atténuation en matière de catastrophes (FAAC), géré par Infrastructure Canada, depuis le lancement du programme en 2018, plus de 891 millions de dollars ont été annoncés pour 34 projets dans des collectivités rurales. Chacun de ces projets contribuera à protéger les Canadiens des régions rurales, leurs maisons et leurs entreprises, et à réduire les coûts à long terme associés au remplacement des infrastructures après une catastrophe naturelle.

Dans le budget 2021, un montant supplémentaire de 1,375 milliard de dollars sur 12 ans a été annoncé pour renouveler le FAAC. De ce montant, un minimum de 138 millions de dollars est attribué aux bénéficiaires autochtones. Ce nouveau financement sera distribué au moyen de deux volets : 670 millions de dollars seront affectés au volet des projets à petite échelle (projets dont le total des coûts admissibles se situe entre 1 et 20 millions de dollars) et le reste du



financement sera affecté au volet des projets à grande échelle (projets dont le total des coûts admissibles est de 20 millions de dollars ou plus). Cette distinction permettra à un plus grand nombre de petites collectivités de demander et de recevoir des fonds.

De plus, le Fonds municipal vert, administré par la Fédération canadienne des municipalités (FCM), soutient des initiatives visant à aider des administrations locales à prendre des décisions judicieuses fondées sur des données concernant les infrastructures clés. Depuis 2000, le Fonds a permis de financer plus de 1 360 initiatives municipales de développement durable et des centaines de solutions éprouvées sont mises à l'échelle dans cinq secteurs au Canada : l'énergie, le transport, les déchets, l'eau et le réaménagement des friches industrielles.

#PossibilitésRurales

Le glissement de terrain déclenché à Peace River, en Alberta, en juin 2016, a causé des dégâts considérables aux canalisations des services publics, aux routes et aux bâtiments dans les environs de la pente de la 99e Rue. Pour mieux protéger la collectivité contre de tels risques naturels, les gouvernements du Canada et de l'Alberta ont investi 6,7 millions de dollars dans le cadre d'un financement conjoint visant à consolider les infrastructures d'atténuation des catastrophes. Ce financement par voie du Nouveau Fonds Chantier Canada du plan Investir dans le Canada a permis de construire un mur d'ancrage en haut et en bas de la pente pour stabiliser les masses de glissement supérieures et inférieures. Les conduites d'eau et d'égout concernées ont également été repositionnées sous la 99e Rue, et l'écoulement de l'eau a été dévié afin d'assurer aux résidents des services d'eau et d'égout fiables. Aujourd'hui, les habitants de Peace River sont mieux protégés contre les dangers naturels, d'une manière qui préserve également le bien-être social et économique de leur collectivité.



AU SUJET DE LA PROTECTION DE LA COLLECTIVITÉ CONTRE LES DANGERS NATURELS ...

« Le glissement de terrain de 2016 a fait courir un risque considérable aux conduites des services publics, aux routes et aux bâtiments près de la pente de la 99e rue. Nous remercions sincèrement les gouvernements fédéral et provincial pour leur soutien dans le cadre de ces travaux, qui permettront de faire face aux risques de futurs glissements de terrain dans cette zone. »

– Tom Tarpey, maire de Peace River

#POSSIBILITÉS RURALES

Canada

Construire des économies rurales dynamiques et diversifiées

Les collectivités rurales du Canada sont étroitement liées aux industries clés qui soutiennent la population canadienne, notamment l'agriculture, la fabrication et les ressources naturelles. Elles fournissent des biens et services essentiels dont ont besoin les familles de tout le pays.

Les entreprises et les entrepreneurs en milieu rural sont appuyés par le Programme de développement des collectivités (PDC) national. Par l'entremise du PDC, les organismes de développement régional (ODR) financent le fonctionnement des



organismes de développement des collectivités du Canada qui offrent des services aux entreprises, des prêts aux entreprises et des conseils de planification économique stratégique aux petites et moyennes entreprises et aux entrepreneurs de régions non métropolitaines. Les ODR sont des partenaires clés dans les régions, car ils offrent des renseignements et un accès sur le terrain.

La participation pleine et égale des femmes à l'économie est essentielle à la compétitivité du Canada. Le gouvernement du Canada s'est attaqué à l'autonomisation économique des femmes au moyen d'initiatives telles que la Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat (la Stratégie), qui fournit un total de 30 millions de dollars aux entreprises appartenant à des femmes et dirigées par des femmes de tout le Canada, dont 2,5 millions de dollars pour les femmes entrepreneurs autochtones, afin qu'elles se développent et atteignent de nouveaux marchés, et ce, dans le cadre de plus de 300 projets.

Le gouvernement du Canada reconnaît également que les familles avec enfants vivant dans des régions rurales ou éloignées font face à des défis supplémentaires, y compris l'accès limité aux services de garde. Répondre aux besoins des familles dans ces domaines fera partie du travail à venir. C'est pourquoi le gouvernement du Canada fait un investissement transformateur total pouvant atteindre 30 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années pour bâtir un système pan-Canadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, et combiné à des investissements antérieurs annoncés depuis 2015, 9,2 milliards de dollars chaque année, en permanence pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants et l'apprentissage et la garde des jeunes enfants autochtones. Cet investissement permettra aux gouvernements de travailler ensemble à l'obtention d'un droit moyen des parents de 10\$ par jour d'ici 2025-2026 pour toutes les places en garderie réglementées, en commençant par une réduction de 50 pourcent des frais moyens pour les places réglementées en apprentissage et en garde des jeunes enfants d'ici la fin de 2022.

Le Canada a mis en œuvre plusieurs projets pilotes d'immigration économique afin de tester des approches innovantes et communautaires pour répondre aux divers besoins en matière de main-d'œuvre et de démographie dans tout le pays, y compris dans les zones rurales. Le gouvernement du Canada aide les petites collectivités du pays à attirer et à retenir des immigrants qualifiés dans leurs régions afin de combler les pénuries de main-d'œuvre et de soutenir le développement économique. S'appuyant sur les leçons tirées du programme pilote en matière d'immigration au Canada atlantique, le Programme pilote d'immigration dans les collectivités rurales et du Nord met à l'essai les effets de

l'harmonisation de l'immigration avec les priorités de développement économique à l'échelle de la collectivité, en collaboration directe avec les partenaires communautaires. Alors que s'amorce la deuxième année du projet pilote, le lancement est couronné de succès au sein de toutes les collectivités. Malgré les répercussions de la COVID-19 sur le recrutement et sur le traitement des demandes, au 31 mai 2021, un total de 21 demandeurs et leur famille se sont installés dans les collectivités. Ainsi, l'emploi dans des secteurs clés tels que les soins de santé, la technologie et l'hôtellerie a contribué au développement et au redressement économique de ces collectivités. Vingt-sept autres demandeurs (et familles) prêts à s'établir ont été approuvés, et plus de 289 demandes (représentant 529 personnes) sont à une étape quelconque du processus de traitement.

Soutien aux collectivités rurales pendant la pandémie de COVID-19

Le Plan d'intervention économique du Canada pour lutter contre la COVID-19 a aidé les entreprises rurales à rester ouvertes et à payer leurs travailleurs. Par exemple, le Fonds d'aide et de relance régionale (FARR) a été lancé en avril 2020 à titre de programme de soutien aux petites entreprises canadiennes qui souffrent des effets de la pandémie de COVID-19. En octobre 2020, l'Énoncé économique de l'automne comprenait jusqu'à 500 millions de dollars de plus pour ce volet, ce qui amène le financement total à plus de 2 milliards de dollars. En date du juin 2021, dans le



cadre du FARR, près de 1,8 milliard de dollars en financement ont été approuvés, dont près de 683 millions de dollars ont été remis à plus de 14 700 entreprises rurales. Ces fonds, qui ont été distribués par les organismes de développement régional et les sociétés d'aide au développement des collectivités, ont aidé les entreprises et les collectivités rurales et éloignées à conserver plus de 89 000 emplois. De plus, le Fonds de soutien aux entreprises du Nord (FSEN), offert dans les territoires par l'Agence canadienne de développement économique du Nord, a apporté aux PME une aide immédiate non remboursable axée sur les besoins chaque entreprise, et une approche complémentaire a été adoptée à l'égard des gouvernements territoriaux et des organisations autochtones.

Développement économique Canada pour les régions du Québec (DEC) a accordé plus de 123 millions de dollars aux organismes de développement des collectivités (ODC) et aux Centres d'aide aux entreprises dans le cadre du Fonds d'aide et de relance régionale (31 mars 2021). Grâce à ce financement, les ODC du Québec ont soutenu plus de 6 200 entreprises touchées par les effets de la COVID-19 dans toutes les régions rurales de la province. De plus, près de 1 900 projets d'assistance technique ont été réalisés avec l'appui d'experts locaux pour permettre à des entreprises de poursuivre leurs activités, de se transformer et de se préparer à l'avenir numérique.

Le contexte rural a également influencé les changements apportés aux programmes pendant la pandémie. En août 2020, les fonds du Programme d'infrastructure *Investir dans le Canada* ont été modifiés pour inclure un volet Résilience à la COVID-19 à durée limitée, avec les admissibilités flexibles

et les approbations accélérés. Le volet Résilience covid-19 a été créé pour financer des projets à court terme à démarrage rapide qui ne seraient peut-être pas admissibles autrement dans le cadre des volets de financement existants. À ce jour, 1 770 projets ont été approuvés dans le cadre du volet Résilience du COVID-19, ce qui représente un investissement fédéral de plus de 1,5 milliard de dollars. Afin d'offrir plus de souplesse en réponse au COVID-19, le volet Infrastructures rurales et nordiques a également été élargi pour inclure l'admissibilité des projets mobiles/cellulaires qui sont importants pour les réalités rurales.

#PossibilitésRurales

Fondée en 2018 dans la Première Nation de Tobique, Wabanaki Maple est une entreprise 100 % autochtone et détenue par des femmes, spécialisée dans le sirop d'érable de qualité supérieure. L'entreprise fait vieillir et transforme le sirop d'érable brut en utilisant des fûts de spiritueux déjà versés et des fûts de chêne naturel grillé. Le sirop est ensuite mis en bouteille et emballé à la main dans leur établissement. Avant la COVID-19, Wabanaki Maple a connu une année d'activité complète et réussie, participant à divers marchés agricoles et événements spéciaux, suivie du lancement de son site web et de son magasin de commerce électronique. Puis, la pandémie a frappé. Malgré les restrictions, grâce au soutien du Fonds d'aide et de relance régionale, l'entreprise a pu adapter ses activités en se tournant vers les marchés et les événements virtuels, tout en élargissant sa présence en ligne et sur les médias sociaux. « Nous devons être prêts à nous adapter, a déclaré Jolene Laskey, PDG et présidente de Wabanaki Maple. En ces temps, il est important que nous gardions une perspective ouverte sur ce que nous pouvons ou non avoir à faire à l'avenir pour continuer à développer notre marque. » Dans cette perspective, Wabanaki Maple se réjouit de s'engager dans de nouvelles collaborations et espère intégrer de nouveaux articles à sa gamme de produits.



AU SUJET DES RÉPERCUSSIONS POSITIVES DANS LE CANADA ATLANTIQUE...

« Nous nous efforçons de favoriser la croissance et le développement économiques et d'y contribuer, tant au sein de nos communautés autochtones que dans l'ensemble de notre province. »

– Jolene Laskey, PDG de Wabanaki Maple

#POSSIBILITÉS RURALES

Canada

PROCHAINES ÉTAPES :

La stratégie de développement économique rural est une feuille de route pour l'avenir pour des collectivités rurales fortes et résilientes, et nous n'en sommes encore qu'au début.

Dans le cadre des nouveaux investissements à long terme, il sera nécessaire de continuer à tenir compte des besoins et de la situation des petites collectivités. Toutefois, le manque de données rurales et de renseignements locaux peut rendre ce travail difficile. Pour répondre à ce besoin, le Centre de développement économique rural s'est associé à Statistique Canada pour améliorer la communication des données rurales à l'échelle communautaire. Prévu pour être lancé à l'automne 2021, un carrefour de données rurales sur le site web de Statistique Canada offrira un accès facile aux données clés, aux indicateurs et aux analyses rurales.

En plus de l'investissement continu dans les routes, les ponts et l'infrastructure bâtie, de nouveaux programmes offerts par Infrastructure Canada répondront aux besoins en milieu rural.

Le Fonds pour les solutions de transport en commun en milieu rural est le premier fonds fédéral à cibler le développement de solutions de transport en commun dans les collectivités rurales. Il prévoit un financement fédéral de 250 millions de dollars pour soutenir des solutions de transport en commun adaptées et administrées localement, qui aideront les habitants des collectivités rurales à se rendre au travail, à l'école, chez le médecin, à faire leurs courses et à rendre visite à leurs amis.

Pour continuer à relever les défis climatiques, le Programme pour les bâtiments communautaires verts et inclusifs (BCVI), doté d'un budget de 1,5 milliard de dollars, fournit un financement direct aux collectivités, y compris les collectivités rurales et éloignées, pour construire de nouveaux bâtiments communautaires et améliorer les bâtiments existants, tout en rendant les bâtiments plus efficaces sur le plan énergétique, moins émetteurs de carbone, plus résilients et plus performants.

À titre d'exemple de programmes supplémentaires pour soutenir des économies dynamiques, le Fonds canadien de revitalisation des communautés (FCRC) vise à aider les collectivités de l'ensemble du Canada à construire et à améliorer des projets d'infrastructure communautaire afin qu'elles puissent se remettre des effets de la pandémie de la COVID-19. Cette initiative est mise en œuvre par les organismes de développement régional (ODR) fédéraux et les guides de présentation d'une demande sont disponibles sur leurs sites web respectifs.

Le tourisme est un secteur en pleine expansion, 56 % des emplois du secteur se trouvant dans les régions rurales. Les entreprises rurales bénéficient d'avantages intrinsèques liés à leur emplacement et à leurs attributs naturels, et il existe un intérêt croissant pour le développement de nouvelles possibilités dans le domaine de l'écotourisme, du tourisme alimentaire et des expériences autochtones authentiques. Lancé en juillet 2021, le Fonds d'aide au tourisme, administré par les ODR et Innovation, Sciences et Développement économique Canada, offrira 500 millions de dollars sur deux ans pour venir en aide aux entreprises du secteur touristique. Le Fonds aidera les entreprises fortement touchées par la COVID-19 à se repositionner en adaptant leurs produits et leurs services aux exigences de santé publique tout en planifiant leur croissance future et en investissant dans celle-ci.

Afin de renforcer ces efforts, le Fonds pour l'emploi et la croissance (FEC) est un programme de 700 millions de dollars administré par les ADR qui vise à soutenir la création d'emplois dans les régions et à préparer les économies locales pour qu'elles connaissent une croissance durable. Le Fonds va aider les créateurs d'emplois et les organismes qui les soutiennent à pérenniser leurs activités, à devenir plus résilients et à se préparer en vue de leur croissance en :

- soutenant leur transition vers une économie verte;
- favorisant une relance inclusive;
- augmentant la compétitivité du Canada par l'adoption des technologies numériques qui permettront d'améliorer la productivité et les processus de fabrication;
- renforçant la capacité des secteurs essentiels à la relance et à la croissance du Canada.

Ensemble, ces mesures permettront aux collectivités rurales et éloignées du Canada de mieux se reconstruire, de saisir de nouvelles occasions et de demeurer des endroits dynamiques où apprendre, vivre et travailler.

Vous trouverez des renseignements sur les programmes fédéraux aux liens suivants :

Programme d'infrastructure *Investir dans le Canada*

<https://www.infrastructure.gc.ca/plan/about-invest-a-propos-fra.html>

Programme pour les bâtiments communautaires verts et inclusifs (PBCVI)

<https://www.infrastructure.gc.ca/gicb-bcvi/index-fra.html>

Fonds canadien de revitalisation des communautés

<https://www.wd-deo.gc.ca/fra/20175.asp>

Fonds d'aide au tourisme

<https://www.ic.gc.ca/eic/site/icgc.nsf/fra/07736.html>

Fonds pour l'emploi et la croissance

<https://www.ic.gc.ca/eic/site/icgc.nsf/fra/07737.html>